

États généraux du patrimoine religieux

Retour sur la matinée de lancement dans l'Aisne

Une jeune étudiante paroissienne de Saint-Crépin les Vignes nous raconte cet événement et nous le partage en mots et en photos. Merci Marguerite !

De Saint-Martin de Bonnesvalyn à Notre-Dame de Paris

Le 12 septembre dernier, la Conférence des Évêques de France (CEF) a eu la bonne idée de lancer les États Généraux du Patrimoine Religieux (EGPR) depuis la petite église Saint-Martin de Bonnesvalyn, dans la paroisse de Château-Thierry. Le ton de ces EGPR est ainsi donné : si, pour leur clôture, le père Gautier MORNAS, secrétaire de coordination pour ces États généraux, nous donne rendez-vous dans quinze mois à Notre-Dame de Paris, les églises paroissiales rurales – petits bijoux souvent méconnus – ne seront pas oubliées dans cette enquête d'envergure nationale. Réunis dans la nef charpentée de l'église romane, journalistes, membres de la CEF, amoureux du patrimoine et habitants des alentours ont donc découvert le projet présenté par le père MORNAS et Monseigneur PLANET, président du comité de pilotage des EGPR. Également présent : le maire de la commune, Monsieur FRÈRE Stéphane, qui a fait parler de son église en parcourant à vélo



750 kms entre Nice et Rome pour récolter une partie des 70 000 € nécessaires à sa restauration. Nous sommes ainsi directement plongés dans le vif du sujet, avec une église à restaurer, une mise en valeur à penser et un bel exemple de dialogue entre l'affectataire – le clergé – et le propriétaire – l'État, représenté par l'édile.

L'inventaire du plus grand musée de France

La majorité des objets religieux protégés au titre des Monuments Historiques étant conservée dans les édifices religieux, on peut donc considérer l'ensemble de ces derniers comme le premier musée de France. Pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine, il faut avant tout le connaître : le premier objectif de ces EGPR consistera en la mise à jour de l'inventaire du patrimoine religieux français, chantier d'autant plus colossal qu'un certain nombre de ces objets a été volé et dispersé sur le marché

de l'art. Outre les objets et les édifices, le patrimoine immatériel aura sa place dans cette grande enquête : processions, chemins de pèlerinage, fêtes johanniques, bouquets provinciaux tels qu'on peut en voir dans l'église de Bonnesvalyn... Seront mis en valeur des us et coutumes dont l'ancrage local et traditionnel débordent bien souvent de la communauté des fidèles pratiquants.

Une épicerie solidaire dans une église : usage compatible avec le culte ?

La mise en valeur du patrimoine religieux fait l'unanimité. L'usage des édifices, surtout après une coûteuse restauration, suscite davantage de débats et de questions de la part des journalistes. Le Père MORNAS rappelle alors que tous les usages ne se valent pas : en vertu de la loi de 1905, la destination première d'une église est bien culturelle – ce qui ne se résume pas à la messe – et seuls certains usages « *compatibles avec l'exercice du culte* » peuvent être autorisés par l'affectataire. Dans le cadre des EGPR, un espace de réflexion sur ce sujet va s'ouvrir au sein de l'Église. Prendre soin de son

patrimoine, c'est aussi l'occasion pour l'Église d'accueillir au sein de ses édifices davantage de personnes éloignées de la foi mais attirées par le Beau : ce questionnement autour des usages de lieux de culte n'est-il donc pas inhérent à sa mission évangélisatrice ? Surplombant l'auditoire et présidant la réunion du haut de sa poutre de gloire, le Crucifix de l'église de Bonnesvalyn semblait rappeler à chacun le but ultime de toute initiative ecclésiale : *Ad Majorem Dei Gloriam ! (À la plus grande gloire de Dieu !)*

Marguerite MORACCHINI



De gauche à droite : Mgr Alain PLANET, Stéphane FRÈRE, Père Gautier MORNAS, Mgr Renauld de DINECHIN, Hugues de WOILLEMONT, secrétaire général de la CEF.

